

Lettre d'information numérique Décembre 2023



Mieux connaître les débits des cours d'eau

Dans le cadre de la démarche HMUC - Hydrologie, Milieux, Usages, Climat - du bassin du Cher, il est prévu d'installer [40 stations de mesure de débit](#). Ces stations sont complémentaires de la cinquantaine de stations fixes gérées par l'Etat et concerneront surtout des petits cours d'eau. Il a été fait appel à un prestataire expert - OTT-HydroMet - qui a proposé des éléments ne nécessitant pas d'aménagements importants sur les berges. S'est engagé à l'été 2023 un travail de fourmi pour trouver, contacter et obtenir d'accord des propriétaires des parcelles concernées par ces installations. Fin octobre 2023, 22 de ces 40 stations ont pu être installées.

Principes d'une HMUC



Le SIVY souhaite valoriser les zones humides

Le SIVY consulte ses partenaires locaux pour déployer une stratégie de recensement des zones humides de son territoire. L'objectif recherché est d'aller au-delà du complément de connaissance aux inventaires déjà réalisés (dans le cadre du SAGE, des PLU etc). Il s'agit de mettre en évidence les fonctionnalités des zones humides locales et leurs innombrables services rendus: disponibilité et qualité de la ressource en eau, biodiversité, risques naturels...

Ces milieux souffrent en effet souvent de la faible perception de leurs aspects positifs et sont même parfois considérés comme des espaces "inutiles". Les connaître, porter à connaissance de tous, les intégrer dans le quotidien des propriétaires et des habitants ou encore prévoir des interventions de restauration dans son programme pluriannuel de travaux, telle est l'ambition du SIVY à terme.

Les agents du Syndicat se sont formés à la reconnaissance de ces milieux spécifiques pour assurer une expertise scientifique locale et une grande proximité avec les propriétaires et gestionnaires de ces terrains. Les surfaces concernées par ces expertises seront conditionnées aux moyens du Syndicat. Cette stratégie, qui met en avant la relation humaine, sera déployée dans les mois et années à venir.

[Blog du SIVY](#)



2023, une année charnière pour le contrat territorial Concert'eau Cher

Fin Juin, le bilan de la période 2021-2023 était présenté aux membres du comité de pilotage.

Les premiers éléments du programme d'actions 2024-2026 ont également été mis en lumière. Si la majeure partie des actions se placent dans la continuité du programme 2021-2023, quelques nouveautés sont à souligner :

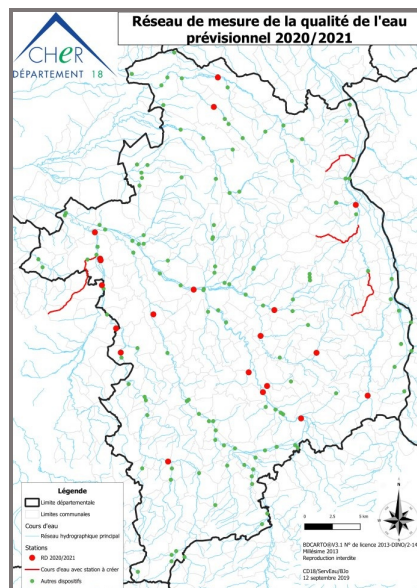
- Les thèmes de la désimperméabilisation des espaces et les économies d'eau pour la gestion des espaces verts sont déclinés dans le contrat
- Une première approche de la REUT est initiée dans le contrat.
- Une synergie des démarches sur le bassin du Moulon est à valoriser entre le syndicat de rivière, la chambre d'agriculture, et le PETR Centre Cher
- L'action « création de retenues de substitution » est conditionnée aux résultats des études en cours sur l'impact économique et financier de ces projets et à la réponse du modèle hydrogéologique en cours de construction pour mesurer l'impact sur la ressource en eau.

En parallèle, l'étude « Evaluer les impacts économiques et agricoles des projets de retenues de substitution » progresse et les premiers éléments du portrait économique du territoire de Concert'eau ont été présentés.

Des ateliers de concertation sont en cours afin de construire

plusieurs scénarios pour envisager le territoire de Concert'eau à l'horizon 2070.

Concert'eau sur le site du Conseil départemental du Cher



Le Département suit la qualité de l'eau des rivières

Le Département du Cher pilote un suivi annuel de la qualité des cours d'eau, sur différents indicateurs physico-chimiques et biologiques. Ce sont entre 4 à 12 points par an qui complètent d'autres

dispositifs. Les prélèvements sont réalisés par un prestataire selon des protocoles normalisés, avec 1 à 6 prélèvements par an selon les paramètres.

Entre 2022 et 2024, ce suivi concernera les rivières (ou leurs affluents) Airain, Arnon, Aubois, Boisseau, Moulon, Vauvise, Yèvre et Grande Sauldre. Chaque année, le programme s'adapte à l'avancement des démarches territoriales (suivi associé à des travaux, amélioration de la connaissance...).

Ces données sont bancarisées sur un site national, permettant une vision globale de la qualité des cours d'eau sur le territoire départemental, et plus largement national: Naïades.

Lien vers le site Naïades



Le SIAB3A ausculte le Marais de Contres

Connaître pour mieux gérer, tel est le sens donné à la pose de 12 piézomètres dans les Marais de Contres par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bassins de l'Auron, l'Airain et leurs Affluents.

Cette zone humide exceptionnelle, classée Natura 2000 et Espace

Naturel Sensible, co-géré par le SIAB3A et le CEN, est reconnue comme étant le plus grand marais alcalin de la Région Centre-Val de Loire. On peut notamment y observer 19 espèces floristiques remarquables, 25 espèces de faune patrimoniale et des paysages variés.

L'eau est au centre de ce site, qui par son évolution naturelle a une tendance à la "fermeture" (développement de saules par exemple). En contexte de dérèglement climatique l'équilibre entre maintien de la biodiversité et usages de l'homme est de plus en plus ténu.

Connaître le fonctionnement hydrologique précis du site permettra de proposer des actions de gestion répondant à ces enjeux.

Description des Marais de Contres



Bourges Plus et l'eau

Comment gérons nous le déficit en eau de qualité sur l'Agglomération?

Qu'est-ce qu'une nappe phréatique et comment se recharge-t-elle ? D'où vient mon eau potable

Ou encore comment les stations d'épuration fonctionnent pour rejeter une eau de qualité dans les rivières?

Retrouvez tous ces sujets traités dans **5 vidéos** de moins de 5' produites par Bourges Plus.

les vidéos



Le vrai-faux de la continuité écologique

La continuité écologique se définit comme la **libre circulation des organismes aquatiques** (accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation et leur abri), le bon déroulement du **transport des sédiments** de la rivière et le bon fonctionnement des **réservoirs biologiques**. Claire-Cécile Garnier, cheffe du bureau de la ressource en eau, des milieux aquatiques et de la pêche en eau douce au sein de la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, répond aux diverses questions et déconstruit des idées reçues.

Lien vers la vidéo (8')

Participation citoyenne

Les comités de développement de Bourges Plus et du PETR Centre Cher sont des espaces de **démocratie participative**.

Ce regard citoyen, complémentaire aux expertises techniques et politiques, vise autant que possible, à éclairer les choix des élus sur les politiques à mettre en œuvre.

Dans ce cadre, les citoyens impliqués ont produit un avis sur l'eau en octobre 2023 que vous

AVIS EAU

« Chaque goutte compte ! »

La ressource en eau : un enjeu pour notre territoire



Conseil de Développement de Bourges Plus
Centre d'Affaires Lailloue - 6 rue Maurice Roy - 18023 Bourges Cedex
contact@reggie-bourgesplus.fr - 02 48 48 36 36

1

pouvez consulter en [cliquant ici](#).

vers le site du CoDev



Lutte contre l'Ambroisie

59 à 186 millions €/an, c'est le coût de prise en charge médicale liée aux ambrosies d'après l'ANSES. 1 à 3,5 millions de personnes seraient concernées en France par de fortes réactions allergiques (rhinites, urticaire, conjonctivites, etc.) à partir de mi-juillet, provoquées par ces plantes invasives originaires d'Amérique du Nord.

Sur le bassin Yèvre-Auron, les ambrosies sont présentes. Leur **méconnaissance** facilite leur progression rapide sur le territoire, d'autant qu'elles colonisent de nombreux milieux (parcelles agricoles où elles génèrent d'importantes pertes de rendement, bords de route, chantiers, friches, bords de rivière, etc.).

Un programme d'action départemental est mis en œuvre depuis 2021 à l'échelle du département. Vous pouvez contribuer en arrachant les pieds sur votre propriété et en **signalant tout foyer** sur la plateforme nationale <https://signalement-ambroisie.atlasante.fr>.

reconnaître l'ambroisie



Et toujours: des actions pour nos rivières!

Visitez régulièrement les sites internet des Syndicats de rivière du territoire, vous découvrirez leurs dernières actions en faveur de nos rivières:

- [Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre](#)
- [Syndicat Intercommunal des bassins de l'Auron, l'Airain et leurs Affluents](#)

Avec le concours financier de:



Structure porteuse du SAGE Yèvre Auron



SAGE Yèvre-Auron
Hôtel du Département
Place Marcel Plaisant
18000 BOURGES
contact@sage-yevre-auron.fr

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur SAGE Yèvre-Auron.

[Se désinscrire](#)



© 2018 SAGE Yèvre-Auron